

L'argent de la mafia du CO2 a financé les cartels de la cocaïne d'Amérique du Sud

PAR FABRICE ARFI

ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 13 AOÛT 2016



Joaquin "El Chapo" Guzman, le 28 mai 2016, à Mexico. © Reuters

Des flux financiers, identifiés grâce à des documents officiels et des témoignages, permettent de lier l'affaire du CO₂, la plus grande escroquerie que la France ait jamais connue, à la cocaïne colombienne et au cartel de Sinaloa, dont le baron est le célèbre trafiquant de drogue "El Chapo". Révélations.

Le 1^{er} mai 2009, la montagne **Cerro de la Muerte** ("le sommet de la mort"), au Costa Rica, a un peu trop bien porté son nom. Ce jour-là, vers 11 heures du matin, les autorités locales reçoivent une alerte signalant un accident d'hélicoptère. Le lendemain, l'engin – un Bell Jet Ranger immatriculé TI-BBT – est localisé en pleine forêt, à huit kilomètres du village Villa Mills. Il faudra une journée de plus, dans ce paysage escarpé d'Amérique centrale hostile à toute forme d'urbanisation, pour que les secours arrivent sur les lieux du crash. En vain : les deux occupants de l'hélicoptère, le pilote Edgar Arguedas Alfaro et un dénommé German Trejo Retamosa, sont morts. Mais une surprise de taille attend la police locale : l'hélicoptère convoyait 396 kilos de cocaïne.

Selon les autorités du Costa Rica et des États-Unis, cet accident a permis de mieux comprendre les rouages d'un vaste réseau d'approvisionnement de cocaïne au profit du cartel de Sinaloa (Mexique). Il s'agit de l'une des plus puissantes organisations criminelles du monde, dont le baron, Joaquin Guzman, dit "El Chapo", est connu pour s'être enfui en juillet 2015 de sa prison mexicaine par un tunnel souterrain de 1,5 kilomètre – il a depuis été arrêté de nouveau et

reste dans l'attente d'une extradition vers les États-Unis. Guzman et son cartel de Sinaloa ont contrôlé depuis le Mexique jusqu'à 35 % de la cocaïne produite en Colombie.



Joaquin "El Chapo" Guzman, le 28 mai 2016, à Mexico. © Reuters

Le pilote de l'hélicoptère, lui, est un ancien agent de la police costaricaine qui a participé par le passé à plusieurs opérations anti-droque. D'après les enquêteurs, trois Mexicains qui avaient réservé un hôtel dans la ville montagnaise de Turrialba (également au Costa Rica), lieu supposé de la livraison de la demi-tonne de cocaïne, ont pris la fuite sitôt la nouvelle de l'accident rendue publique par la presse. Direction le Panama.

Cette histoire, qui a eu lieu à 9 000 kilomètres de Paris il y a sept ans, pourrait n'être qu'un épisode de plus dans la grande tragédie du trafic international de cocaïne, un épisode digne de la série *Narcos* ou de *La Griffes du chien*, le roman de référence de Don Winslow sur le cartel de Sinaloa. Mais ce n'est pas "que" cela.

Selon une enquête de Mediapart, l'argent qui se cache derrière l'achat de l'hélicoptère costaricain dans les jours qui ont précédé le transport de 396 kilos de cocaïne est directement lié à l'arnaque aux quotas carbone, la plus grande escroquerie que la France ait jamais connue de son histoire. Mais ce n'est pas tout : d'autres flux financiers, identifiés grâce à des documents officiels et des témoignages, permettent en outre de rattacher l'affaire du CO₂ à l'un des seigneurs colombiens de la drogue, Jorge Milton Cifuentes Villa, associé d'El Chapo au sein du cartel de Sinaloa.

Après les **assassinats** en plein Paris et les liens de certains escrocs avec le premier ministre israélien **Benjamin Netanyahu**, après les soupçons de

corruption policière et le **fiasco** de l'État français face à cette arnaque historique, le dossier de la mafia du CO₂ prend une nouvelle dimension.

À l'origine, il n'était pourtant question que d'argent. Profitant de failles béantes dans le système réglementaire, plusieurs équipes d'escrocs franco-israéliens, parfois associés à des membres du grand banditisme, ont réussi à dépouiller en huit mois seulement, entre 2008 et 2009, le marché des quotas de CO₂, une bourse environnementale créée après le protocole de Kyoto dans le but de lutter contre la pollution industrielle.

Résultat ? Il en a coûté (au bas mot) 1,7 milliard d'euros au contribuable français et au moins 5 milliards à l'échelle de l'Europe. Pour ce qui est de la France, le ministère des finances n'a jamais cru bon de calculer avec précision le montant réel de la fraude, la seule estimation disponible émanant de la Cour des comptes. Certaines sources compétentes, qui ont eu à travailler sur le sujet, évoquent pour leur part un préjudice réel de près de 3 milliards d'euros pour la France. D'où le surnom de "casse du siècle" pour cette affaire hors normes.

Au total, une quinzaine de procédures judiciaires ont été ouvertes à Paris, Lyon ou Marseille, toutes confiées à la douane judiciaire, qui n'en a toujours pas fini avec "les CO₂", comme on les appelle en Israël, près de dix ans après les faits. Plusieurs procès ont déjà eu lieu, comme celui du très médiatique **réseau Mimran/Mouly**, qui a détourné à lui seul 283 millions d'euros. Mais deux autres enquêtes de grande envergure impliquant d'autres filières – même si tout le monde se connaît plus ou moins –, les dossiers dits "Crépuscule" et "Énergie Groupe", sont toujours en cours. C'est à la marge de ces deux dossiers que des sociétés *offshore* sont apparues comme étant financièrement en lien avec le cartel de Sinaloa et le trafic de cocaïne.

Pour comprendre, il faut d'abord percer les mystères d'un immense labyrinthe de papier dont les parois sont faites d'argent, de comptes bancaires et de contrats fictifs [voir l'infographie en page 2]. En haut de la pyramide, il y a donc Crépuscule et Énergie Groupe,

deux sociétés agréées sur le marché des quotas de CO₂ qui, par un savant jeu de bonneteau sur la TVA, ont siphonné les caisses de l'État. La première a détourné 156 millions d'euros et la seconde 385, d'après la justice. L'une comme l'autre ont versé entre l'été 2008 et l'hiver 2009 une somme totale de 38,3 millions d'euros à une coquille *offshore* établie au Panama, baptisée Perla Capital, dont les comptes bancaires ont été, eux, ouverts en Turquie.

Perla Capital est ce qu'on appelle une société-taxi, qui sert uniquement à transporter de l'argent sale d'un point A à un point B. Son bénéficiaire économique est un certain Msiaad S., aussi connu en Israël sous l'identité d'Avner S. Originaire de Djerba, en Tunisie, il est décédé en 2011 d'un cancer de la prostate. En plus des 38,3 millions d'euros perçus par sa société Perla Capital, il a également touché à titre personnel 2,2 millions d'euros de la société Crépuscule, au cœur de l'arnaque au CO₂. Spécialisé officiellement dans le commerce de l'or, Msiaad S. était surtout connu dans le milieu parisien pour être un as de la "décaisse", c'est-à-dire en capacité de sortir facilement des espèces dont l'origine et la destination ne sont pas en parfaite conformité avec le code pénal.

Suivre l'argent...

Selon des témoignages et des documents obtenus par les douaniers français, le même Msiaad "Avner" S. est également apparu en lien étroit avec une autre société destinataire de l'argent de la fraude du CO₂ : une coquille vide établie aux Émirats arabes unis répondant au nom de Sahara International LLC ; 3,3 millions d'euros sortis de Crépuscule ont atterri dans ses caisses après avoir transité par trois autres sociétés-taxis. Le but ? Brouiller les cartes, créer des coupe-circuits.

> Le parcours de l'argent sale, du CO₂ au cartel de Sinaloa :

Le hasard étant parfois une preuve différée, les douaniers français ont profité d'un joli hasard. En cherchant sur Google le nom de Sahara International, ils sont tombés sur un article du quotidien argentin **La Nación** affirmant que cette société serait en partie

derrière l'achat de l'hélicoptère écrasé au Costa Rica avec 396 kilos de cocaïne à son bord. Ce qui est, après enquête, exact. Sahara International a financé une partie de l'engin juste avant son vol mortel, le nom de la société apparaissant dans les contrats de vente (même si le montant de la contribution de Sahara n'est pas connu avec précision).

Mais mieux : en épluchant les comptes turcs de l'autre société détenue par Msiaad S., Perla Capital, on découvre que le vendeur du fameux hélicoptère, un certain Régis M., établi en Floride, a perçu dans les jours qui ont précédé l'accident le reste du solde pour la vente de l'hélicoptère (310 000 dollars).

Un pur hasard ? Non. Des versements supplémentaires d'un montant total de 340 000 dollars, toujours tirés des comptes de Perla Capital, ont par ailleurs financé fin 2008 trois sociétés sud-américaines apparemment distinctes : la Comercializadora Empresarial Team (qui fait de l'immobilier en Équateur), la Red Mundial Inmobiliara SA de CV (immobilier au Mexique) et le Cubi Cafe Clik Mexico (chargé de distribuer du café en Amérique centrale). Seulement voilà, ces trois entreprises ont un sale point commun : elles ont été désignées par le département du Trésor américain et les services de lutte contre le trafic de drogue comme blanchisseuses d'argent sale pour le baron de la cocaïne Jorge Milton Cifuentes Villa.



Jorge Milton Cifuentes Villa (à g.) ; un extrait bancaire de Perla Capital (à d.) © DR

Né en 1965 à Medellín, en Colombie, Cifuentes Villa est l'un des grands noms de la cocaïne en Amérique du Sud. Sa famille, tout entière dévolue à la cause de la poudre blanche, est impliquée depuis trente ans dans le trafic colombien, ayant fréquenté les réseaux criminels du **cartel de Medellín** et de son successeur, le groupe **Oficina de Envigado**, mais aussi le **cartel Norte del Valle** ou l'organisation paramilitaire des **United Self Defense Forces of Colombia**.

Dans la fratrie Cifuentes Villa, outre Jorge Milton, il y a : Francisco, un ancien pilote personnel de Pablo Escobar, assassiné en 2007 ; Fernando, qui fut associé au cartel de Cali ; et **Dolly**, arrêtée et extradée aux États-Unis en 2012, notamment connue pour avoir eu un enfant avec le frère de l'ancien président colombien Alvaro Uribe. Le clan Cifuentes Villa est réputé pour opérer partout : en Colombie, en Équateur, au Panama, au Mexique, au Costa Rica, mais aussi en Espagne.

Placé sur la liste des cibles prioritaires de la justice américaine, qui a offert jusqu'à 5 millions de dollars pour toute information menant à lui, Jorge Milton Cifuentes Villa a finalement été arrêté au Venezuela en novembre 2012. Également transféré aux États-Unis, il est soupçonné d'avoir importé sur le territoire américain plus de trente tonnes de cocaïne par différents moyens : bateau de pêche, hors-bord, avion ou, donc, hélicoptère. Cifuentes Villa est considéré par la Drug Enforcement Administration (DEA) comme l'un de ceux qui ont permis à El Chapo de dominer le trafic de cocaïne à une échelle planétaire.

Et l'argent du CO₂ n'y est pas totalement étranger.



L'hélicoptère quelques jours avant le crash (à g.) ; Msiaad S. (à d.) © DR

Mais un épais mystère demeure pourtant : qui, au sein de la mafia du CO₂, tire les ficelles des liens avec les cartels de la cocaïne sud-américains ? Impossible, à ce stade, de le dire. Aucun des principaux mis en examen des dossiers Crépuscule ou Énergie Groupe n'est mis en cause judiciairement pour ce volet du dossier. Et l'homme par qui l'argent a transité, feu Msiaad S., n'est pas considéré par des sources informées de l'affaire comme ayant la carrure criminelle pour assumer un tel rôle. « *C'était un gars qui sortait de l'argent pour les escrocs, mais pas un trafiquant international de cocaïne. Il y a des gens derrière, c'est certain, mais qui ?* », confie sous couvert d'anonymat un connaisseur du dossier.

La banque Turkiye Garanti Bankasi, la deuxième plus grande de Turquie, par laquelle l'argent de Msiaad S. a circulé, a pour sa part été mise en examen en mai 2015 par le juge anticorruption Guillaume Daieff pour « *opération de dissimulation et de conversion de produit d'escroqueries* » et placée sous le statut de témoin assisté pour « *blanchiment* ».

Interrogé par le juge sur les dizaines de millions d'euros issus de l'arnaque du siècle qui ont pu circuler sans difficulté dans son établissement, un directeur

juridique de la banque a répondu simplement : « *Nous n'avons pas les moyens de nous y opposer.* » Il a toutefois précisé avoir mis fin à sa relation avec Msiaad S. après avoir appris par un correspondant que des fonds turcs susceptibles de provenir de sa banque avaient été évoqués dans la presse sud-américaine. C'était à propos de l'hélicoptère et de ses 400 kilos indésirables.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.